



# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF



## OPTION ACTIVITÉS GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION

Numéro RNCP : 38820 - Date d'enregistrement 27 mars 2024 - Certificateurs : OC Sport et CPNEF Sport



Formation en Blended Learning  
Alternance en centre  
de formation et à distance



### Dates des Tests d'entrée et de Positionnement

- **Vendredi 28 juin 2024** à Marseille  
au campus universitaire de Luminy
- **ou vendredi 13 septembre 2024** au  
CREPS d'Aix-en-Provence
- **ou samedi 05 octobre 2024** à Marseille  
au campus universitaire de Luminy



### Volume Horaire 244 heures de formation

- 15h30** de classes virtuelles
- 119h00** de formation en centre
- 27h00** de formation à distance
- 80h00** en structure d'accueil
- 2h30** de certification



### Lieux de formation

**CREPS d'Aix-en-Provence et  
Campus universitaire de Luminy à  
Marseille**



### Effectifs maximum

**20 stagiaires**



### Date limite d'inscription

**Une semaine avant chaque  
positionnement**



### Taux de réussite et de satisfaction\*

**91%**

**4,6/5**

\*Chiffres de la dernière session de formation

## ► DESCRIPTIF DE LA FORMATION :

L'animateur de loisir sportif a vocation à accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.

- **Faire découvrir l'activité** et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique,
- **Transmettre une technicité** minimale indispensable à une mise en activité des pratiquants en sécurité et en adéquation avec le niveau du public visé
- **Garantir** aux pratiquants et aux tiers **des conditions de pratique sécuritaires** dans l'environnement concerné.

L'animateur conçoit de manière **autonome** des cycles de séances, **anime et encadre** les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants, et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

## ► À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Toute personne souhaitant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

## ► PRÉ-REQUIS :

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation.

Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une **attestation de premiers secours** à l'entrée en formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de **18 ans à la date du jury**
- Être âgé de **16 ans révolus à la date d'entrée en formation** et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal
- Présenter une **attestation de réussite** aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois)
- Présenter un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement

## ► ACCESSIBILITÉ :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir, nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

## ► AVANT LA FORMATION :

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation. Un questionnaire vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins



## ► OBJECTIF DE LA FORMATION :

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

- 1 Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
- 2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- 3 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

## ► CONTENUS DE LA FORMATION :

### 1 BLOC DE COMPÉTENCE N°1 - Préparation et animation de cycle de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation.
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances.
- Élaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'**assurer la progression des participants** en utilisant une grille de séance.
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'**assurer l'intégrité physique des différents publics**.
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie **en prenant en compte les besoins spécifiques** du/des participants.
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (**Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces**).
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance.
- **Réaliser le bilan de la séance** d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

### 2 BLOC DE COMPÉTENCE N°2 - Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- **Inform**er les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure.
- **Utiliser** les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure.
- **Organiser** les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif.
- **Communiquer** et travailler en équipe au sein de la structure.

### 3 BLOC DE COMPÉTENCE N°3 - Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- **Repérer** les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations.
- **Programmer** des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

## ► MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la **plateforme d'apprentissage dédiée**.
- Des **activités interactives** vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.
- Des **temps d'accompagnement** collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.
- Des **classes virtuelles** seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou toute autre demande.
- **L'application EPGV Learning sur mobile** vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenants l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.



## ➤ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

2 semaines avant le début de la formation. Le bulletin d'inscription au positionnement est en téléchargement sur le site du COREG EPGV PACA ([https://www.coregepgvpaca.fr/formations\\_CQP.php](https://www.coregepgvpaca.fr/formations_CQP.php)).

Sur demande, il vous sera adressé par mail, en appelant le secrétariat au 04 42 95 02 11.

## ➤ DATES ET LIEUX DE LA FORMATION :



**Tests techniques préalables à l'entrée en formation** : Vendredi 28 juin 2024 (Marseille) ou vendredi 13 septembre 2024 (CREPS d'Aix-en-Provence) ou samedi 05 octobre 2024 (Marseille).

**Positionnement** : Présentation de la formation dans son ensemble et définition du parcours individuel de formation : Vendredi 28 juin 2024 (Marseille) ou vendredi 13 septembre 2024 (CREPS d'Aix-en-Provence) ou samedi 05 octobre 2024 (Marseille).

La formation s'organise comme suit à la Faculté de Luminy à Marseille, au CREPS d'Aix-en-Provence et à distance (à domicile)



Classe virtuelle de lancement de la formation – 1h30 – Mercredi 13 novembre 2024 de 12h30 à 14h00



Classe virtuelle temps d'accompagnement technique et de régulation – 1h30 – Le mercredi 20 novembre 2024 de 10h00 à 11h30



Temps distanciel N°1 : Ouverture des ressources – 6h – Du mercredi 13 novembre au mardi 03 décembre 2024



Regroupement N°1 – 28h : Du mercredi 04 au samedi 07 décembre 2024 au CREPS d'Aix-en-Provence (à confirmer)



1 classe virtuelle de régulation – 1h30 – Le mercredi 08 janvier 2025 de 10h00 à 11h30



Temps distanciel N°2 : Ouverture des ressources – 8h – Du lundi 09 décembre 2024 au mercredi 15 janvier 2025



Regroupement N°2 – 21h : Du jeudi 16 au samedi 18 janvier 2025 au CREPS d'Aix-en-Provence (à confirmer)



2 classes virtuelles – 3h00 – Le mercredi 05 février 2025 de 09h00 à 10h30 (Bloc 3) et de 10h30 à 12h00 (point de situation)



Temps distanciel N°3 : Ouverture des ressources – 6h – Du lundi 20 janvier au mardi 18 février 2025



Regroupement N°3 – 28h : Du mercredi 19 au samedi 22 février 2025 – Faculté de Luminy Marseille (à confirmer)



2 classes virtuelles – 3h00 – Le mercredi 12 mars 2025 de 09h00 à 10h30 (Bloc 3) et de 10h30 à 12h00 (point de situation)



Temps distanciel N°4 : Ouverture des ressources – 4h – Du lundi 24 février au mercredi 26 mars 2025



Regroupement N°4 – 21h : Du jeudi 27 au samedi 29 mars 2025 au CREPS d'Aix-en-Provence (à confirmer)



2 classes virtuelles – 3h00 – Le mercredi 02 avril 2025 de 09h00 à 10h30 (Bloc 3) et de 10h30 à 12h00 (point de situation)



Temps distanciel N°5 : Ouverture des ressources – 3h – Du lundi 31 mars au mercredi 16 avril 2025



Regroupement N°5 – 21h : Du jeudi 17 au samedi 19 avril 2025 – Faculté de Luminy Marseille (à confirmer)



2 classes virtuelles – 2h00 – Le mercredi 30 avril 2025 de 10h00 à 11h00 (Bloc 3) et de 11h00 à 12h00 (point de situation)



Certification de la formation : Entre le lundi 19 mai et mercredi 28 mai 2025

Session de rattrapage : Entre le lundi 02 et samedi 07 juin 2025

## ➤ RÉCAPITULATIF VOLUME HORAIRE DE FORMATION :

Les **161,50 h de formation en présentiel et distanciel** (hors tests techniques et positionnement), se répartissent de la manière suivante :

- Temps de formation en centre de formation : **119,00 h**
- Temps de formation à distance : **27,00 h**
- Temps de classes virtuelles : **15,50 h**

**Alternance** : **80,00 h** en structure professionnelle

**Certification** : **2,50 h**

**164 h de formation et certification + 80 h d'alternance = 244 h**

Session de rattrapage : **2,50 h max.** (en fonction des résultats des épreuves de certification)



## ➤ ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION :

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.

L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)

## ➤ ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

Directeur de formation : **Karine LOISY**

Formateurs et ou intervenants : **Friedel FABRE, Sandie MEYER ...**

**Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité**

## ➤ MODALITÉS DE CERTIFICATION ET DE VALIDATION



Pour y accéder :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

### ① BLOC DE COMPÉTENCE N°1 – Préparation et animation de cycle de séances de loisir sportif

**Epreuves : Ecrit – Oral**

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage • Entretien individuel sur le cycle de séances

**Epreuve : Animation de séance**

- Mise en situation d'animation d'une séance • Entretien individuel sur la séance

### ② BLOC DE COMPÉTENCE N°2 – Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

**Epreuves : Ecrit – Oral**

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage • Entretien oral

### ③ BLOC DE COMPÉTENCE N°3 – Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

**Epreuves : Ecrit – Oral**

- Présentation d'un projet professionnel • Entretien oral

## ➤ DIPLOME OU CERTIFICATION REMIS :



Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du : « Certificat de Qualification Professionnel animateur de loisir sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression ».

## ➤ EN FIN DE FORMATION :

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.

## ➤ POINTS FORTS :

- Un **accompagnement personnalisé** tout au long du dispositif de formation.
- Une **formation opérationnelle** centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité.
- De la **flexibilité** dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage.
- Des **activités ludiques et interactives** pour apprendre en s'amusant.
- Des **points de situation** privilégiés avec un formateur pour mieux vous accompagner.
- Un accompagnement personnalisé dans votre **projet professionnel**.
- Une **ouverture vers un réseau** de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

## ➤ POUR ALLER PLUS LOIN :

Suite à cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.

## ➤ BÉNÉFICE MÉTIER :

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

## ➤ FRAIS DE FORMATION €

Frais d'inscription : 50,00 €

Frais pédagogiques : 2 624 € (16,00 € / heure de formation)

Frais annexes (hébergement, restauration, déplacement) : à la charge du stagiaire

Ce diplôme de la branche professionnelle du Sport ouvre droit aux dispositifs de financement habituels de la formation professionnelle : CPF, plan de formation, aides individuelles du Conseil Régional etc.



**IMPORTANT**

**PRIX PROGRESSIF  
PLUS TÔT JE M'INSCRIS  
= TARIF RÉDUIT !**

Aides financières pour les personnes en auto-financement (hors CPF, plan de formation, aide Pôle Emploi, aide de l'État ...) :

- Si vous participez au positionnement **du 28 juin 2024**  
**Tarif : 1 640,00 € + frais d'inscription** (soit une réduction de 984,00 €)
- Si vous participez au positionnement **du 13 septembre 2024**  
**Tarif : 2 050,00 € + frais d'inscription** (soit une réduction de 574,00 €)
- Si vous participez au positionnement **du 05 octobre 2024**  
**Tarif : 2 624,00 € + frais d'inscription**

# RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Téléphone : 04.42.95.02.11

Mail : [paca@comite-epgv.fr](mailto:paca@comite-epgv.fr)

Référent Handicap

Mail : [anne-line.ferrand@comite-epgv.fr](mailto:anne-line.ferrand@comite-epgv.fr)